

I. L'EVALUATION DE L'ACTION ECOPRESCRIPTION

- L'action éco prescription prend fin après trois ans de travaux qui ont permis de faire collaborer médecins, pharmaciens et vétérinaires sur le thème de l'impact environnemental des médicaments.
- Même si des changements de comportement sont difficiles à mettre en évidence, il est certain que cette action a permis une sensibilisation des professionnels et du public à un moment crucial où les problèmes environnementaux sont sur toutes les lèvres
- L'intérêt suscité par les pouvoirs publics et les financeurs démontre la préoccupation de chacun pour la protection de l'environnement et les actions préventives qui peuvent être menées pour limiter l'impact de nos activités.
- Le slogan « Se soigner sans polluer » et le logo éco prescription, c'est à la fois le choix des molécules les moins délétères pour les prescripteurs et la traçabilité des Médicaments Non Utilisés (MNU) pour les consommateurs, conduisant à une moindre dispersion des médicaments.
- L'observance et la dé-prescription sont aussi au cœur de la démarche qui doit aboutir à la juste prescription voire la non-prescription dès que cela est possible.



Il s'agit d'une première en France !

Il s'agit d'une première en France, qui malgré la limite de nos résultats fait date.

*Cette action démontre que les professionnels prescripteurs, sur le terrain, de leur propre initiative, peuvent monter une action de sensibilisation d'envergure en utilisant tous les leviers pour la mettre en place. Il s'agit d'une démarche citoyenne incitative dans sa philosophie pour faire prendre conscience qu'un **environnement de qualité est l'affaire de tous**, tant au niveau de la gouvernance que des professionnels et des citoyens à titre individuel.*

- La qualité des eaux de surface est un indicateur très puissant de la protection de l'environnement. La présence de médicaments décelables ici dans les Vosges laisse présager qu'il existe des pollutions autrement plus significatives dans les grands centres urbains, sachant que les effets cocktails (médicaments et autres molécules) rendent extrêmement complexe les mesures d'impact.



- Les conclusions du rapport d'évaluation ont permis également de montrer quelques failles méthodologiques de cette expérimentation. La qualité des données recueillies au niveau des variations des dosages lors des différentes phases n'a pas permis de démontrer des modifications mesurables. La récupération des MNU dans les pharmacies n'a pas suivi la diminution enregistrée sur l'ensemble de la France, ce qui pourrait signifier qu'elle est stimulée par l'action.

II. L'AVENIR DE L'ACTION

- La prise de conscience étant acquise, reste pour l'avenir à convaincre le législateur de faire intégrer dans l'Autorisation de Mise sur le Marché des médicaments le niveau d'écotoxicité ou au moins de favoriser la création d'une base de données sur la toxicité environnementale des molécules.
- Les professionnels de santé se sont montrés réceptifs à notre action et le thème de l'écologie dans le domaine de la santé les intéresse. Reste à promouvoir les informations en sachant que les messages doivent être explicites, court, fréquents, concis et applicable.
- Enfin, avec les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles, il existe une opportunité pour intéresser et faire participer les médecins et les internes en médecine sur le sujet.

LU DANS LA PRESSE (Journal Ouest France -12/04/2018)

Le ton monte ! Au dernier congrès des sciences de la terre qui s'est tenu à Vienne en avril 2018, le chercheur Francesco Bergoli de l'Institut de l'eau à Delf (partenaire de l'UNESCO) fait part de son inquiétude devant la menace grandissante que représente l'augmentation des concentrations des médicaments dans l'eau. Si rien n'est fait, la menace sur les eaux douces du globe va augmenter de 65% d'ici 2050. Le journal fait part du silence assourdissant des associations écolos vis-à-vis de cette pollution émergente... Nous sommes probablement à l'ère protohistorique de cette insidieuse plaie environnementale !

